

Image not found or type unknown



## aurhentication adresse ; est ce les bonnes personnes ?

Par **praline2999**, le **18/12/2010 à 10:46**

bonjour,

Je viens de retrouver l'adresse d'une personne et ses coordonnées téléphoniques. comment prouver mes dires ? sachant que cette personne se trouve dans un département français à 10 000 km ?

merci de votre dévouement

Par **Claralea**, le **18/12/2010 à 19:53**

Bonsoir, les prouver auprès de qui et pourquoi ?

Par **Laure11**, le **18/12/2010 à 23:25**

Il me semble que praline avait dit, dans un premier message que cette personne lui devait de l'argent....

*Message supprimé ou modifié*

Dans un second message, praline disait que cette personne était kiné (je ne vois pas l'intérêt...)

*Message supprimé*

Si vous nous disiez franchement ce qui se passe praline, nous pourrions peut-être vous aider.

Cordialement.

Laure

Par **praline2999**, le **19/12/2010** à **17:56**

merci a tous,

j ai trouve ma reponse, je dois envoye une lettre en AR a l adresse que je possede, et leur demander de me regler les sommes dues, sinon, je saisi un huissier ou l affaire finira devant le tribunal d instance.

c est vrai que je n ai pas ete concise, parce que je n etais certaine que l adresse et le nom des occupants etaient bien ceux que je recherchais, sinon , il s agit d un couple dont la femme est kinesitherapeute et l homme travaille dans une bijouterie.

merci encore,

Par **Laure11**, le **19/12/2010** à **18:00**

Avez-vous au moins une reconnaissance de dettes ou une preuve de ce prêt d'argent ?

Si ce n'est pas le cas, ils pourront toujours nier et vous ne pourrez rien faire.

Par **praline2999**, le **19/12/2010** à **22:05**

oui tout a fait....

merci

Par **Domil**, le **20/12/2010** à **01:03**

L'huissier ne sera que pour délivrer l'assignation si vous choisissez ce mode de saisine.

Notez que si ce ne sont pas les personnes en question, leur envoyer l'huissier pour recouvrement ou les assigner en justice, pourrait ouvrir droit à des dommages et intérêts. Il vous appartient de vérifier qu'il s'agit des bonnes personnes

Par **praline2999**, le **20/12/2010** à **08:39**

au telephone, je pense voir reconnu la voix de l une des personnes, ce que je redoute en

particulier, c est qu il demenage.

bonne journee

Par **Christophe MORHAN**, le **20/12/2010** à **21:37**

Domil a raison, il n'est pas rare de voir certains créanciers se transformer en détective privé, malheureusement les homonymes ne sont pas rares, il suffit de prendre l'annuaire.

il faut être très prudent ou peut être préciser à l'huissier que vous n'êtes pas sûr de vous.

Par **praline2999**, le **21/12/2010** à **07:30**

bonjour,

Vous m'êtes d'une aide précieuse sur ce site, car vous me mettez en garde contre toutes les embûches que je pourrais éventuellement rencontrer. J'en prends acte.

Merci et bonne journée à vous